



Dossier presse

Redonner sa place à la nature - Résorption des points noirs paysagers -

Les paysages du Parc national des Pyrénées sont une des richesses inestimables du territoire. Les activités humaines ont laissé des traces qui peuvent contraindre la biodiversité dans ses déplacements, allant même jusqu'à dévier des cours d'eau.

Dans le cadre du programme européen ADAP'TER, les trames écologiques verte et bleue du territoire ont été identifiées, soulignant des ruptures dans les continuités écologiques dues à des « *points noirs paysagers* ».

Grâce au financement du plan de relance, le Parc national des Pyrénées engage des actions d'envergure visant au rétablissement des continuités écologiques notamment par la résorption de points noirs paysagers en vallée d'Aure (Hautes-Pyrénées) durant le mois de juin 2022.

Ces travaux consistent en :

- ✓ l'enlèvement d'anciennes clôtures (secteur de Hourmagerie secteur de Pale du Gat secteur d'Escouerens),
- √ l'enlèvement de vestiges sur le site du Badet,
- √ la dépose et l'enlèvement d'éléments d'un téléphérique avec évacuation d'un pylône dans la vallée du Moudang,
- ✓ la déconstruction et l'enlèvement d'une ancienne cabane et de vestiges d'un massif EDF,

La méthode qui préside aux travaux

Le Parc national des Pyrénées veille au respect de la biodiversité des sites et de la réglementation particulière de la zone cœur notamment afin d'éviter ou réduire le plus possible, pendant toute la durée des travaux et au-delà, les dégradations du milieu naturel et du paysage.

Ainsi :

- le parfait état de fonctionnement des outils et le nettoyage de tout matériel est obligatoire,
- tout rejet direct dans le milieu d'huiles et d'eaux de lavage non épurées est interdit,
- un dispositif de bac de rétention est demandé pour tout stockage de carburant,
- tout stockage de déchets domestiques ou de chantier se fait via des containeurs adaptés et évacués par l'entrepreneur,
- les installations de chantier seront démontées et les lieux seront soigneusement remis en état en fin de chantier,
- une vigilance accrue est portée au nettoyage général en fin de chantier afin d'être en adéquation avec les exigences paysagères et biologiques attendues sur ce site protégé.

Après appel d'offres, les travaux ont été confiés à la société ATTM, basée à Vignec (65)

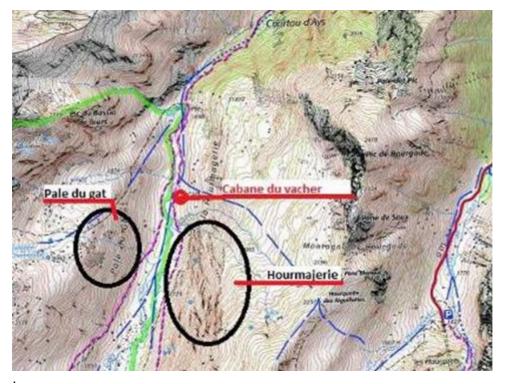
Budget: 107 364,00 € toutes taxes comprises

Financement par le Parc national des Pyrénées au titre du plan de relance avec un concours de 8 000,00 € d'EDF

L'enlèvement d'anciennes clôtures

Avant qu'une clôture électrique ne soit installée, les vaches en estives évitaient les pelouses raides en période de sècheresse grâce à des clôtures traditionnelles sur les secteurs de Hourmagerie, de Pale du Gat et d'Escouerens.

Pour la sécurité des troupeaux, des bergers, des randonneurs de la faune sauvage (*Isard, passereaux, perdreaux gris...*), il est prévu d'enlever et d'évacuer les piquets de fer, les fils barbelés et fils de fer devenus inutiles, qui les composent.



Environ 4 400 kilogrammes de piquets, 85 kilogrammes de fil de fer et 390 kilogrammes de fis barbelés sont enlevés et héliportés.

L'enlèvement de vestiges sur le site du Badet

Un dépôt d'anciennes clôtures en vallée de la Gela, nuit à l'esthétisme du site et à la sécurité des troupeaux, des usagers de la montagne et de la faune sauvage.



Le projet permet d'évacuer par héliportage (deux rotations au maximum) ces gravats vers une déchetterie contrôlée.

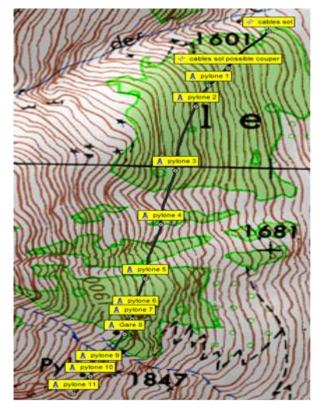


© Parc national des Pyrénées

La dépose et l'enlèvement d'éléments d'un téléphérique dans la vallée du Moudang

Vestige d'une exploitation minière aujourd'hui disparue, un téléphérique permettant de transporter les minerais du Port d'Echempy au plateau du Moudang, altère l'esthétisme des lieux et nuit à la sécurité de la faune sauvage.

Il est procédé à la mise au sol les câbles de la ligne d'extraction des minerais.



Le chantier se situe dans la vallée du Moudang, en vallée d'Aure, plus précisément sur la rive gauche des granges du Moudang au départ du port d'Echempy à une altitude de 2 454 mètres jusqu'à sa partie basse située à une altitude 1 590 mètres en direction du ruisseau de Cagohor.

Les câbles encore en tension, traverse deux milieux distincts :

- une partie boisée : parfois enchevêtrés dans les résineux, ils présentent un réel danger pour le grand tétras. L'intervention par des cordistes permet de sectionner les câbles et de les déposer au sol sans évacuations.
- une partie ouverte pelouse parsemée de ligneux : sur cette partie très instable de part des massifs délabrés, le câble sera déposé au sol. Cette manœuvre menée par des cordistes, permet de sécuriser le site de ce danger potentiel, pour les randonneurs et ovins en partie basse, et pour la faune sauvage : Gypaète barbu, Aigle, Lagopède alpin et Perdrix grise.

Ce chantier est complété par la dépose du pylône 9 et d'un wagonnet. Réhabilités, ils seront repositionnés au départ du plateau du Moudang à des fins d'information patrimoniale sur l'histoire du site.

La déconstruction et l'enlèvement d'une ancienne cabane et de vestiges d'un massif bétonné en lien avec l'hydroélectricité

Les travaux consistent en la déconstruction et l'enlèvement d'une cabane et d'un vestige bétonné en lien avec l'hydroélectricité.

Ils nuisent à l'esthétique de la zone cœur du Parc national des Pyrénées et à la sécurité des usagers.





Le chantier se situe au bord du gave de la Gela dans la Gela en vallée d'Aure – Hautes-Pyrénées.





La démolition de l'ancienne cabane et son évacuation par héliportage représentent 11 mètres cubes pour la dalle et de 13 mètres cubes pour les massifs béton et murs.



La démolition de vestiges du massif bétonné et l'évacuation représentent 1 mètre cube pour le massif. Le tuyau en fer à démonter et évacuer a une dimension de 1,50 mètres de haut pour un diamètre de 2,25 mètres cubes.

Contact presse :

Caroline BAPT, chargée de mission Communication

Tél: 06.30.15.99.39 – email: caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr



